



Proprietaire facture réparation à neuf suite humidité

Par **mairym**, le **20/01/2013** à **19:51**

bojour,
Je viens vers vous car je viens de rendre mon appartement le 15 novembre car marre de l'humidité dans ma chambre et sous le meuble de la salle de bain(champignons, photos à l'appui)et factures d'electricité élevée.Après l'état des lieux de sorti du 15/12 que j'ai reçu le 26/12/2012 non signé, mon propriétaire(S.C.I des 6 appartemets) me fait parvenir une facture de 4 400 euros pour avoir refait entierement l'appartement de 50m2,refection faites par une entreprise en redressement judiciaires, je n'ai reçu ni devis ni facture, seule une de 475 euros pour nettoyage des coffres de volets roulants avec de la pierre d'argent, il n'y avait que 1m2 de lino abimé(agé de 7 ans)et de la poussière sur les volets, et bien sur les taches d'humidité sur les murs que je n'ai pas voulu faire pour le pas caché le vis.l'appartement a été reloué le 29/12 et je n'ai pu rien faire ni rien voir, ni me défendre et il veut me mettre au tribunal si je ne paie pas.Merci pour votre reponse, je suis au desespoir.

Par **cocotte1003**, le **20/01/2013** à **20:26**

Bonjour, qu marque de différent votre état des lieux de sortie par rapport à celui d'entre ? avez vous signé cet état des lieux, cordialement

Par **mairym**, le **21/01/2013** à **14:55**

bonjour sur l'état des lieux il y a rien d'indiqué de spécifique juste le lino mais pas toute la

pièce sur un petit morceau et la poussière, je n'ai rien signé puisque je l'ai reçu alors que le propriétaire avait déjà tout refait et reloué, mais pour lui c'est pas de l'humidité mais de la crasse, erreur j'ai montré les photos à un service de la défense des consommateurs qui m'ont dit de ne rien payer car cela été vraiment de l'humidité. De plus il réclame de payer des charges comme 254 euros pour tondre lui même la pelouse de 20m², il a installé un robinet extérieur à son nom qui ne sert qu'à lui car l'eau est coupé directe, il vient chercher des barils d'eaux avec son 4x4 et on doit payer aussi son abonnement, sa taxe d'eaux usées, que je payais déjà pour mon propre compteur. Quand je lui réclame les factures, il m'adresse un descriptif qui monte lui même sur papier, pour la taxe des ordures ménagères, il divise le montant par 6 (car 6 logements) mais moi je suis seul et dans les autres appartements il y a 4 personnes, c'est pas logique et il nous compte les 8% de fiscalité que lui doit payer

Par **Lag0**, le **21/01/2013** à **14:59**

Bonjour,
Si je comprends bien, il n'y a pas eu d'état des lieux de sortie d'effectué (du moins pas d'exemplaire signé des 2 parties).
Si c'est bien ça, vous êtes réputé avoir rendu le logement en parfait état et rien ne peut vous être demandé au titre d'éventuelles remises en état.